



Déclaration liminaire de la FAPEE Conseil d'administration de l'AEFE 22 novembre 2022

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur, Mesdames, Messieurs les administrateurs,

Je suis très heureux de représenter les parents d'élèves de la FAPEE dans cette instance en tant que nouveau président de notre fédération.

Nous nous félicitons tout d'abord du retour à des conditions d'apprentissage, d'organisation et de gestion habituelles, à l'exception notable de situations géopolitique, économique ou sanitaire critiques.

Dans ce contexte, nous anticipons que l'AEFE souhaitera accélérer la mise en œuvre du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger, visant à doubler les effectifs à horizon 2030.

Nous souhaitons ici relayer plusieurs préoccupations parentales.

D'abord, pour tous les parents, deux priorités majeures : celle de la qualité, celle de l'accessibilité.

Le réseau de l'enseignement français doit être un terrain d'excellence pédagogique. Dans un contexte concurrentiel toujours plus intense, les parents attendent plus qu'un label institutionnel, ils souhaitent une démarche d'amélioration continue de notre système éducatif, souvent malmené dans les comparaisons internationales. L'article L.452-2 du code de l'éducation donne pour objet à l'Agence d'être « un laboratoire d'innovation pédagogique pour l'éducation nationale, en particulier dans le domaine de l'enseignement des langues ». Ce n'est pas toujours la réalité perçue sur le terrain.

Parallèlement, l'accessibilité est une préoccupation majeure dans le contexte inflationniste actuel. Plus particulièrement au sein des EGD, des familles considèrent que les fortes augmentations à venir des frais de scolarité, de l'ordre de 8% en moyenne, sont des variables d'ajustement pour compenser des problèmes de gestion parfois récurrents. Comment, dans une telle situation, éviter la fuite de familles vers des offres d'enseignements alternatives, moins onéreuses ou perçues comme plus qualitatives ? L'accessibilité financière – grâce à la modération tarifaire et au dispositif de bourse – doit rester un marqueur culturel et un élément d'attractivité. Dans le budget 2023, la subvention de l'Etat ne couvre pas la totalité des coûts supplémentaires engendrés par l'augmentation de l'indice et la réforme des personnels détachés. Nous craignons que le financement s'opère une fois encore par la hausse des frais de scolarité.

En tant que parents élus localement, bénévoles, nos adhérents attendent aussi plus d'accompagnement et de flexibilité. Nous pensons ici aux parents gestionnaires, aux présidents de comités de gestion, assumant de lourdes responsabilités juridique, financière, humaine, de sécurité des établissements. Ils demandent une plus grande réactivité pour adapter le cadre de l'AEFE aux enjeux locaux, à rebours d'une logique purement

descendante. Comment les embarquer dans une ambition globale s'ils doivent subir les effets de décisions centralisées, notamment en termes de ressources humaines, parfois en totale déconnexion avec leur réalité sur le terrain ?

Enfin, en tant que parents d'une fédération mondiale et apolitique, administrateurs de l'AEFE, nous souhaitons être mieux informés et associés. En conseil d'administration, nous devons notamment mieux distinguer ce qui relève de la gestion des EGD et ce qui est lié à la vision globale, à la stratégie de l'ensemble du réseau. Sur ce dernier volet, nous souhaiterions notamment analyser les enjeux de contexte concurrentiel, d'attractivité de l'offre, d'allocation des moyens entre établissements ; seule une stratégie mieux explicitée, mieux partagée permettrait de justifier les options de financement, les politiques de ressources humaines, embarquant des choix d'orientation de la dépense publique et des mécanismes de solidarité bien compris. Comment délibérer ici du budget de l'AEFE lorsque les décisions concernant la carte des emplois et les niveaux de contribution des établissements sont prises en dehors de cette instance et ne sont pas partagées dans leur intégralité ?

Ainsi, nous revendiquons une représentation des parents plus conforme à leurs responsabilités dans le réseau, et nous sollicitons une intensité d'échanges plus forte avec l'AEFE – au sein des instances, des comités techniques, des groupes de travail, des séminaires ou dans le cadre de temps de concertation plus large comme cela a été annoncé.

Je vous remercie.

Hugo Catherine, président